

**Réunion du Conseil d'administration
Les 17 et 18 mai 2009
Hôtel Delta Bessborough, Saskatoon, SK
de 10 h 45 à 17 h**

NOTE : These minutes were translated from the original minutes which were recorded in English.

Présences : Ron Lehr (président), Maria De Cicco, Lorna Martin, Linda Wheeldon, Michel Lefebvre, Robin Cameron, Blythe Shepard, Kathy Mueller, Marcel Goguen, Ardele Gorman, Jeri Booth, Deborah Wood Salter, Madeleine Lelievre, Heather White, Louis Cournoyer, Lilli Janzen, Barbara MacCallum (secrétaire).

Remarque : Les membres du CA ont tenu une séance de planification avant la réunion du conseil d'administration. Les résultats de cette séance se trouvent à l'Annexe A du présent procès-verbal.

Mot de bienvenue

- Ron Lehr souhaite la bienvenue à tous les membres et remercie tous les participants de leur présence à la réunion.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux des réunions du 30 avril et du 6 mai 2009
3. Conflit d'intérêts
4. États financiers vérifiés
5. Nomination au poste de trésorier
6. Nomination au poste de secrétaire
7. Représentants du CA auprès des sections
8. Le changement de nom
9. Le point sur le congrès
10. Section pastorale
11. Règlements généraux de la section de la C.-B.
12. Comités permanents
13. Plans sur 100 jours
14. Propositions du comité d'agrément
15. Prochaine réunion
16. Clôture de la réunion

1. Adoption de l'ordre du jour

- ajout à l'ordre du jour : nomination au poste de secrétaire.
- ajout à l'ordre du jour : adoption des Règlements généraux de la C.-B.

Proposition : Adopter l'ordre du jour tel que modifié.

**Proposée par Linda Wheeldon. Appuyée par Blythe Shepard.
ADOPTÉE**

2. **Adoption des procès-verbaux**

Proposition : Adopter le procès-verbal de la réunion du 30 avril 2009, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

**Proposée par Lorna Martin. Appuyée par Linda Wheeldon.
ADOPTÉE**

Proposition : Adopter le procès-verbal de la réunion du 6 mai 2009, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

**Proposée par Lorna Martin. Appuyée par Linda Wheeldon.
ADOPTÉE**

3. **Conflit d'intérêts**

Toutes les personnes présentes ont confirmé qu'aucun des sujets inscrits à l'ordre du jour ne les mettait en situation de conflit d'intérêts.

4. **États financiers vérifiés**

Proposition : Adopter les états financiers vérifiés pour l'exercice se terminant le 31 janvier 2009, tels que présentés.

**Proposée par Marcel Goguen. Appuyée par Ardele Gorman.
ADOPTÉE**

5. **Nomination au poste de trésorier**

Proposition : Nommer Blythe Shepard au poste de trésorière pour 2009 à 2011.

**Proposée par Maria De Cicco. Appuyée par Linda Wheeldon.
ADOPTÉE**

6. **Nomination au poste de secrétaire**

Proposition : Nommer Barbara MacCallum au poste de secrétaire pour 2009 à 2011.

**Proposée par Lilli Janzen. Appuyée par Robin Cameron.
ADOPTÉE**

7. **Représentants du CA auprès des sections**

- Ron Lehr souligne le rôle du représentant du CA auprès de chacune des sections.
- On demande alors aux membres du CA de devenir bénévoles auprès de la section qui les intéresse.
- Voici la liste établie des représentants.

Région de la capitale nationale	Michel Lefebvre
Colombie-Britannique	Kathy Mueller
Conseillers en cabinet privé	Robin Cameron
Développement de carrière	Marcel Goguen
Formateurs de conseillers	Maria De Cicco
Conseillers scolaires	Ardele Gorman
Arts créatifs	Jeri Booth
Cercle autochtone	Madeleine Lelievre
Justice sociale	Linda Wheeldon

Section pastorale	Heather White
-------------------	---------------

8. Le changement de nom

- Maria De Cicco passe en revue le processus utilisé pour communiquer avec les membres au sujet de la proposition de changement de nom.
- seuls les membres présents à l'AGA auront droit de vote.
- le plébiscite effectué de février à avril 2009 a révélé un appui considérable (plus de 93 %) à la proposition de changement de nom.
- une discussion a lieu au sujet de la différence entre l'utilisation du nom et des verbes suivants :
 - Conseiller et psychothérapeute par opposition à counseling et psychothérapie
- il est noté que l'AFCONB n'est pas en faveur du changement de nom.
- il est noté que de la part du Nouveau-Brunswick, les deux titres que l'on propose de protéger sont conseiller-thérapeute et conseiller en carrières.
- Le matériel ayant servi à la « Foire aux questions » mise en ligne sur le site Web a été inclus dans le dossier remis aux administrateurs.

9. Le point sur le Congrès

2010 – Charlottetown

- la planification progresse bien.
- les principales thématiques ont été choisies.
- disponibilité d'un dépliant sur ce congrès.
- le site Web et d'autres documents sont prêts à être mis en ligne dès la clôture du congrès de Saskatoon.
- la demande de communications est également prête.

2011

- On a étudié la possibilité d'organiser ce congrès en Alberta ou en Ontario.
- Les coûts d'hébergement des délégués et des invités sont très élevés à Calgary.
- Edmonton ne dispose pas pour le moment d'un fort groupe d'appui capable de former un comité organisateur du congrès.
- L'un des scénarios possibles consisterait à tenir le congrès à Ottawa et à travailler en vue de l'organiser en Alberta en 2012, peut-être en collaboration avec d'autres associations albertaines.

Proposition : Que le Congrès national 2011 se tienne à Ottawa, en Ontario.

**Proposée par Michel Lefebvre. Appuyée par Lilli Janzen.
ADOPTÉE**

10. Section pastorale

- Jim Robertson, président par intérim de la Section pastorale, présente les règlements généraux au conseil d'administration.
- brève discussion des termes « religieux » et « spirituel ».

- Monsieur Robertson indique que la Section fait beaucoup de place à la diversité.
- Formulation de deux suggestions d'amendement aux règlements généraux :
 - s'assurer que la présence aux réunions comprend aussi la possibilité d'une présence par voie électronique.
 - Au point 13.2, il faut remplacer « Exécutif » par « Conseil ».
- On remercie monsieur Robertson de s'être déplacé pour présenter les règlements généraux et du travail accompli par son Comité exécutif.

Proposition : Adopter en principe les Règlements généraux de la Section pastorale tels qu'amendés.

**Proposée par Robin Cameron. Appuyée par Linda Wheeldon.
ADOPTÉE
3 ABSTENTIONS**

11. Règlements généraux de la section de la C.-B.

- En 2008, la section de la C.-B. avait soumis ses règlements généraux pour amendements à l'ancien CA de l'ACC. À ce moment, le CA avait réclamé une modification mineure.
- Les règlements généraux de la section de la C.-B. contiennent dorénavant une clause prévoyant que toute modification de ces derniers doit être approuvée par le conseil d'administration de l'ACC, conformément à la demande formulée par l'ancien CA de l'ACC.

Proposition : Adopter les Règlements généraux de la section de la C.-B. tels qu'amendés.

**Proposée par Lorna Martin. Appuyée par Maria De Cicco.
ADOPTÉE**

12. Comités permanents

- On a demandé aux membres du CA de se désigner eux-mêmes au sein des divers comités permanents.
- Voici la liste des comités ainsi formés.

À noter que le président et la directrice générale sont membres d'office de tous les comités.

Comité exécutif

Ron Lehr – Président

Maria De Cicco – Présidente sortante

Lorna Martin – Président élu

Blythe Shepard – Trésorière

Barbara MacCallum, secrétaire – Membre d'office

Comité de gouvernance

Maria De Cicco – Présidente

Lorna Martin

Blythe Shepard
Kathy Mueller

Comité de gestion du risque

Lorna Martin - Présidente
Blythe Shepard – Trésorière

Comité d'assurance qualité

Linda Wheeldon - Présidente
Marcel Goguen
Lilli Janzen
Robin Cameron
Madeleine Lelievre

Éducation ou défense des politiques

Blythe Shepard - Présidente
Deborah Wood Salter
Madeleine Lelievre
Heather White
Lilli Janzen
Jeri Booth
Lorna Martin

Comité consultatif sur l'agrément

Michel Turcotte - Président
Bill Borgen / Sharon Robertson – Coprésidents CAPFC
David Smith – Président de la section Formateurs de conseillers
Josée Taillefer - Registrare
Louis Cournoyer
Ardele Gorman

Comité de déontologie

Lynda Youngusband - Présidente
Corrine Hendricken-Eldershaw
Beth Robinson
André Samson
Heather White
Madeleine Lelievre

Comité des prix d'excellence (présidence?)

Marcel Goguen
Ardele Gorman

13. Comité des plans sur 100 jours

- Les présentes notes comprennent également des plans concernant des comités ad hoc qui ont été formés dans la foulée de la séance de planification.

Assurance qualité

- Voici les trois domaines ciblés :
 - autorités législatives et réglementaires émergentes
 - membres – fidélisation et services
 - agrément

- À réaliser
 - Création de normes pour l'évaluation des domaines ciblés
 - Élaboration d'une stratégie de mise en œuvre de l'évaluation
 - Téléconférence
 - Évaluation de la direction

Éducation ou défense des politiques

- le travail débutera par la prise en charge des objectifs et stratégies de développement professionnel
- Dans 100 jours :
 1. comité des courriels chargé d'élaborer le protocole
 2. recherche au sein du comité des compétences de base prioritaires – que Lilli fera parvenir d'ici le 15 septembre 2009
 3. réception par le siège social des compétences de base de la C.-B. à titre de référence pour l'ensemble du comité
 4. élaboration d'un sondage à mener auprès des membres et des parties intéressées et envoi aux membres d'ici octobre 2009
 5. mener un sondage Doodle pour fixer une date de téléconférence en octobre
 6. colliger les réponses au n^o2 d'ici le 30 septembre et les faire parvenir aux membres du comité
 7. tenir une téléconférence en octobre 2009

Gouvernance

- se familiariser avec les règlements généraux et les politiques d'ici la mi-juin
- fixer la date de la téléconférence à l'aide du système Doodle
- tenir une téléconférence d'ici la fin de juin 2009
- élaborer une analyse de l'écart entre les politiques et les règlements généraux d'ici septembre 2009
- tenir une seconde téléconférence d'ici la fin août
- présenter du matériel à étudier lors de la réunion du CA de novembre 2009

Comité de gestion du risque

- se réunira en juin 2009 et élaborera un plan.

Viabilité

- téléconférence en juin 2009
- demander à chacun des administrateurs de choisir un ambassadeur qui, en plus d'eux-mêmes, pourra être interviewé.

- élaborer un modèle d'interview.
- élaborer un modèle de bulletin de liaison à l'intention des administrateurs.
- tenir une autre téléconférence.
- étudier différents systèmes et financements pour les téléconférences sur le Web
- examiner différentes solutions possibles pour les personnes incapables d'assister au congrès
- communiquer avec le président de la section Formateurs de conseillers afin d'établir des liens avec les étudiants.

14. **Propositions du comité d'agrément**

- Le comité d'agrément a formulé une série de propositions ayant trait aux catégories spéciales de membres.
- Barbara MacCallum a souligné qu'il est survenu des problèmes d'assurance dans le cas de membres qui choisissent de ne pas s'assurer lorsqu'ils font partie d'une catégorie spéciale.
- les membres qui visent à faire partie d'une catégorie spéciale devront signer un document indiquant qu'ils comprennent les circonstances liées à ladite catégorie spéciale.

Demandes de statut de membre spécial

Dans des circonstances particulières, les membres peuvent demander d'obtenir le statut de membre spécial au sein de l'Association canadienne du counseling. Les demandeurs doivent être membres en règle au moment de la demande de statut de membre spécial. Pendant la période où le statut de membre spécial est en vigueur, les membres :

- a) **ne doivent pas pratiquer** le counseling;
- b) paient une cotisation au montant réduit, qui équivaut au tarif de la catégorie « Retraité » et qui est conforme au Guide des tarifs en vigueur au moment de la demande;
- c) sont exemptés des frais supplémentaires, comme les frais de CCC, jusqu'à l'échéance de leur statut spécial;
- d) ont droit à une prolongation des délais prescrits (comme pour l'achèvement des unités d'éducation permanente pour le maintien du statut de CCC) qui équivaut à la période où ils sont détenteurs d'un statut de membre spécial;
- e) ont le droit, en tout temps **durant leur période d'absence**, de demander d'être réintégrés dans leur catégorie de membres antérieure sans devoir soumettre à nouveau de la documentation, à l'exception de la vérification des dossiers judiciaires dans le cas des membres qui souhaitent récupérer le statut de CCC.

Catégories et critères associés au statut de membre spécial

Congé parental

Le demandeur peut obtenir un congé parental pour une période comprise entre six (6) mois (minimum) et un (1) an (maximum), pourvu qu'il ou elle :

- fournisse un certificat médical précisant la date prévue de l'accouchement ou la confirmation de la date d'adoption et d'arrivée d'un enfant de moins de cinq (5) ans;
- indique les dates et la durée (une année au maximum) de la période envisagée pour le congé parental, ce qui inclut habituellement la date prévue pour l'accouchement ou pour l'arrivée d'un enfant adopté.

Congé de maladie ou d'invalidité

Le demandeur peut obtenir un congé de maladie ou d'invalidité pour une période comprise entre six (6) mois (minimum) et deux (2) ans (maximum), pourvu qu'il ou elle :

- fournisse un certificat médical à l'appui de sa déclaration de maladie ou d'invalidité.

Congé sabbatique ou *différé*

Le demandeur peut obtenir un congé sabbatique ou *différé* pour une période comprise entre un (1) an (minimum) et deux (2) ans (maximum), pourvu qu'il fournisse une lettre précisant la nature et la durée du congé sabbatique. Les membres qui demandent un congé sabbatique ne peuvent obtenir d'autres congés sabbatiques pendant les 6 années suivant la fin de leur congé antérieur.

Statut de retraité

Un statut de retraité peut être accordé au moment où un membre se retire de la pratique active. Les membres qui sont détenteurs du statut de retraité peuvent continuer d'utiliser le titre de CCC, mais comme dans le cas des autres catégories de statut spécial, ils ne peuvent pas pratiquer le counseling de façon active.

Proposition : Adopter les catégories spéciales de membres ci-dessus, telles qu'amendées.

**Proposée par Linda Wheeldon. Appuyée par Maria De Cicco.
ADOPTÉE**

15. Prochaine réunion du conseil d'administration

- Barbara MacCallum fera parvenir un sondage Doodle en vue de fixer les dates de réunion pour :
 - une réunion en personne au mois de novembre 2009;
 - une téléconférence en septembre 2009.

16. Clôture de la réunion

La réunion est close à 17 h.

Proposition : Clôturer la réunion.

Proposée par Maria De Cicco.

Présidente

Date

RÉSUMÉ DES PROPOSITIONS

Proposition : Adopter l'ordre du jour tel que modifié.

**Proposée par Linda Wheeldon. Appuyée par Blythe Shepard.
ADOPTÉE**

Proposition : Adopter le procès-verbal de la réunion du 30 avril 2009, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

**Proposée par Lorna Martin. Appuyée par Linda Wheeldon.
ADOPTÉE**

Proposition : Adopter le procès-verbal de la réunion du 6 mai 2009, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

**Proposée par Lorna Martin. Appuyée par Linda Wheeldon.
ADOPTÉE**

Proposition : Adopter les états financiers vérifiés pour l'exercice se terminant le 31 janvier 2009, tels que présentés.

**Proposée par Marcel Goguen. Appuyée par Ardele Gorman.
ADOPTÉE**

Proposition : Nommer Blythe Shepard au poste de trésorière pour 2009 à 2011.

**Proposée par Maria De Cicco. Appuyée par Linda Wheeldon.
ADOPTÉE**

Proposition : Nommer Barbara MacCallum au poste de secrétaire pour 2009 à 2011.

**Proposée par Lilli Janzen. Appuyée par Robin Cameron.
ADOPTÉE**

Proposition : Que le Congrès national 2011 se tienne à Ottawa, en Ontario.

**Proposée par Michel Lefebvre. Appuyée par Lilli Janzen.
ADOPTÉE**

Proposition : Adopter en principe les Règlements généraux de la Section pastorale tels qu'amendés.

**Proposée par Robin Cameron. Appuyée par Linda Wheeldon.
ADOPTÉE**

3 ABSTENTIONS

Proposition : Adopter les Règlements généraux de la section de la C.-B. tels qu'amendés.

**Proposée par Lorna Martin. Appuyée par Maria De Cicco.
ADOPTÉE**

Demandes de statut de membre spécial

Dans des circonstances particulières, les membres peuvent demander d'obtenir le statut de membre spécial au sein de l'Association canadienne du counseling. Les demandeurs doivent être membres en règle au moment de la demande de statut de membre spécial. Pendant la période où le statut de membre spécial est en vigueur, les membres :

- f) ne doivent pas pratiquer le counseling;
- g) paient une cotisation au montant réduit, qui équivaut au tarif de la catégorie « Retraité » et qui est conforme au Guide des tarifs en vigueur au moment de la demande;
- h) sont exemptés des frais supplémentaires, comme les frais de CCC, jusqu'à l'échéance de leur statut spécial;
- i) ont droit à une prolongation des délais prescrits (comme pour l'achèvement des unités d'éducation permanente pour le maintien du statut de CCC) qui équivaut à la période où ils sont détenteurs d'un statut de membre spécial;
- j) ont le droit, en tout temps *durant leur période d'absence*, de demander d'être réintégrés dans leur catégorie de membres antérieure sans devoir soumettre à nouveau de la documentation, à l'exception de la vérification des dossiers judiciaires dans le cas des membres qui souhaitent récupérer le statut de CCC.

Catégories et critères associés au statut de membre spécial

Congé parental

Le demandeur peut obtenir un congé parental pour une période comprise entre six (6) mois (minimum) et un (1) an (maximum), pourvu qu'il ou elle :

- fournisse un certificat médical précisant la date prévue de l'accouchement ou la confirmation de la date d'adoption et d'arrivée d'un enfant de moins de cinq (5) ans;
- indique les dates et la durée (une année au maximum) de la période envisagée pour le congé parental, ce qui inclut habituellement la date prévue pour l'accouchement ou pour l'arrivée d'un enfant adopté.

Congé de maladie ou d'invalidité

Le demandeur peut obtenir un congé de maladie ou d'invalidité pour une période comprise entre six (6) mois (minimum) et deux (2) ans (maximum), pourvu qu'il ou elle :

- fournisse un certificat médical à l'appui de sa déclaration de maladie ou d'invalidité.

Congé sabbatique ou *différé*

Le demandeur peut obtenir un congé sabbatique ou *différé* pour une période comprise entre un (1) an (minimum) et deux (2) ans (maximum), pourvu qu'il fournisse une lettre précisant la nature et la durée du congé sabbatique. Les membres qui demandent un congé sabbatique ne peuvent obtenir d'autres congés sabbatiques pendant les 6 années suivant la fin de leur congé antérieur.

Statut de retraité

Un statut de retraité peut être accordé au moment où un membre se retire de la pratique active. Les membres qui sont détenteurs du statut de retraité peuvent

continuer d'utiliser le titre de CCC, mais comme dans le cas des autres catégories de statut spécial, ils ne peuvent pas pratiquer le counseling de façon active.

Proposition : Adopter les catégories spéciales de membres ci-dessus telles qu'amendées.

**Proposée par Linda Wheeldon. Appuyée par Maria De Cicco.
ADOPTÉE**

16. **Clôture de la réunion**

Proposition : Clôturer la réunion.

Proposée par Maria De Cicco.

Résumé des mesures à prendre

Numéro de la tâche	Référence au procès-verbal	Tâche	Date	Responsabilité
1	13	Achever les plans d'action des comités pour les 100 premiers jours	Sept. 2009	Prés. de comité et membres de comité
2	15	Fixer les dates de réunion du conseil d'administration	Juin 2009	Directrice générale

Annexe A

Séance de planification de l'ACC

Objectifs

1	Qualité du dév. professionnel	68
2	Viabilité	54
3	Agrément	60
4	Inclusivité	32
5	Visibilité	41

1. **Qualité du développement professionnel**

D'ici 2012, l'ACC élaborera un modèle de développement professionnel qui proposera aux membres des occasions d'apprentissage de grande qualité, en lien direct avec les compétences de base du counseling et de la psychothérapie.

2. **Viabilité**

D'ici 2012, l'ACC fera croître son effectif à 800 membres, accroîtra d'au moins 10 % le nombre de ses membres francophones et développera de nouveaux flux de rentrées de fonds qui permettront à nos revenus annuels de dégager un excédent de 10 000 \$ sur nos dépenses.

3. **Agrément**

D'ici 2012, l'ACC sera reconnue par les organismes de réglementation en formation comme étant la première et la principale association d'agrément des conseillers et des psychothérapeutes, grâce à son programme d'agrément qui s'aligne sur les autorités réglementaires provinciales.

4. **Inclusivité**

D'ici 2012, l'ACC deviendra une association de counseling inclusive, tout en maintenant sa réputation d'organisme fondé sur des normes.

5. **Visibilité**

D'ici 2012, l'ACC assurera une plus grande sensibilisation du public au sujet des professionnels du counseling et accroîtra la visibilité de l'ACC en tant qu'organisme.

Stratégies des comités

Développement professionnel – Qualité

Stratégie	Calendrier	Responsabilité
Mener une recherche au sein du groupe du DP et faire état des compétences de base prioritaires à offrir la première année.	Le 30 septembre 2009	Le Groupe fera circuler les idées auprès de tous. Lilli colligera les réponses
Élaborer un sondage destiné aux diverses parties intéressées (membres de l'ACC) afin d'évaluer les exigences de développement professionnel.	Octobre 2009	Lorna et Jeri
Élaborer un modèle de prestation du développement professionnel capable de desservir les membres de l'ACC dans l'ensemble du pays et qui tient compte de la géographie et des domaines de pratique professionnelle.	Novembre 2009	Comité
Examiner les évaluations issues du Congrès 2009 et déterminer quelles demandes de développement professionnel ont été formulées d'après ces évaluations.		Lorna
Sonder les membres de l'ACC et les diverses parties intéressées afin de préciser les exigences et les désirs en matière de développement professionnel.	Mars 2010	Comité, administrateurs, personnel
Soumettre une demande de présentation au Congrès 2010	Le 30 septembre 2009	
Présenter les offres de développement professionnel pour 2010 lors du Congrès 2010.	Mai 2010	Comité
Élaborer des critères applicables aux possibilités et aux fournisseurs de développement professionnel de qualité.	Mars 2010	Comité

Viabilité

Stratégie	Calendrier	Responsabilité
Recruter trois ambassadeurs locaux dans chaque communauté/province pour qu'ils aident à promouvoir l'association et à recruter des membres.		Administrateurs
Offrir aux membres de la valeur ajoutée grâce à : <ul style="list-style-type: none"> • la mise en avant-plan des membres; • la publication d'un bulletin à valeur ajoutée; • la diffusion gratuite de circulaires ou d'articles. L'objectif est de procurer constamment aux membres plus de valeur ajoutée. Voici d'autres domaines susceptibles de profiter d'une valeur ajoutée : <ul style="list-style-type: none"> • recherche d'un conseiller • vidéos de développement professionnel • entrevues Cibler les auditoires suivants : <ul style="list-style-type: none"> • les formateurs de conseillers • les conseillers en milieu scolaire • la pratique privée • les étudiants • l'ensemble des membres 		Comité
Développer un réseau de contacts au sein du milieu francophone (universités, prof / étud.; professionnels) afin de promouvoir et de diffuser des savoirs pratiques en matière de counseling		Comité dév. membres francophones
Rechercher et obtenir du		Personnel (D.-G.)

financement pour de la formation continue et poussée dans le domaine des outils de conférence Web et du transfert des ressources de communication en counseling vers un environnement en ligne, par ex. pour la facilitation et la participation.		Kathy Mueller Comité
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	-------------------------

Agrément

Stratégie	Calendrier	Responsabilité
Dresser un inventaire de la législation actuelle et émergente		Groupe ECI et section Formateurs de conseillers
Dresser et maintenir à jour un inventaire des programmes de counseling de l'AUCC au Canada		Comité d'agrément
Développer une présence provinciale en tant que partie ou groupe intéressé au processus d'élaboration des lois		Siège social, administrateurs provinciaux, agrément
Examiner et déterminer les ramifications du processus d'agrément de l'ACC à la lumière de la législation actuelle et émergente		Comité d'agrément